



AGENCE NATIONALE DU SPORT
Fédération Française
d'Aviron

Bilan
campagne 2019

Déroulement de la campagne



- 1 mars 2019** : Candidature de la FFA auprès de l'ANS
- 25 mars 2019** : Désignation de la FFA au dispositif expérimental
- 27 avril 2019** : Présentation du dispositif aux présidents de ligue à Mantes la Jolie
- 21 mai 2019** : Validation de la campagne 2019 par un Comité directeur extraordinaire
- 29 mai 2019** : Ouverture de la campagne 2019
- 19 juin 2019** : Présentation de la campagne 2019 et des modalités d'étude des dossiers au Comité d'éthique et de déontologie de la FFA
- 24 juin 2019** : Clôture de la Campagne 2019
- 24 juin au 24 juillet 2019** : Étude des dossiers par un groupe technique
- 24 juillet 2019** : Réunion du Comité d'éthique et de déontologie de la FFA pour étude et validation des propositions de la FFA à l'ANS.
- 30 juillet 2019** : Envoi des propositions de la FFA à l'ANS
- 1^{er} août 2019** : Validation des propositions par l'ANS après justification de la FFA sur :
 - Montant de seulement 50 % accordé aux clubs
 - Montants accordés aux structures d'outre mer

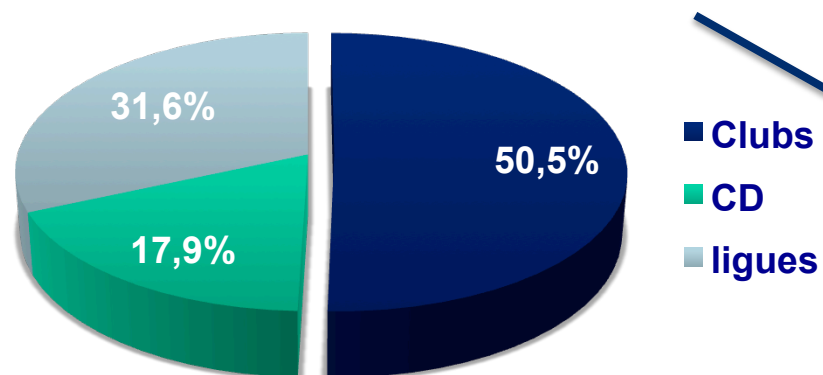
Rappel CNDS part territoriale Aviron 2018



Nombre de structures financées :

- 142 clubs : 506 571 €
- 36 comités départementaux : 178 270 €
- 14 ligues : 315 124 €

TOTAL 2018 : 999 965 €



-1,3 %

**Dotation ANS
Part territoriale Aviron
2019**

987 000 €

ANS

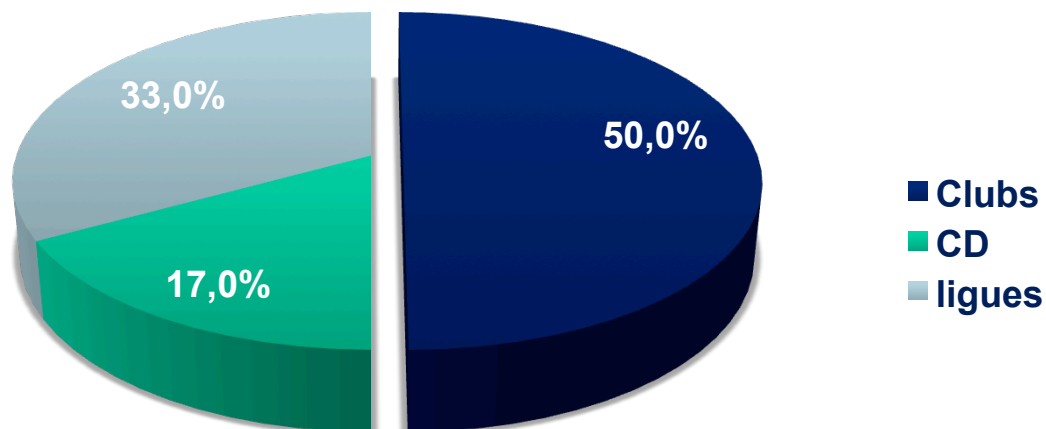
part territoriale Aviron 2019



Nombre de structures financées :

- **156 clubs** : 493 500 € (6 demandes refusées, 6 non éligibles)
- **45 comités départementaux** : 168 100 € (3 demandes refusées, 2 non éligibles)
- **13 ligues** : 325 400 € (1 demande refusée)

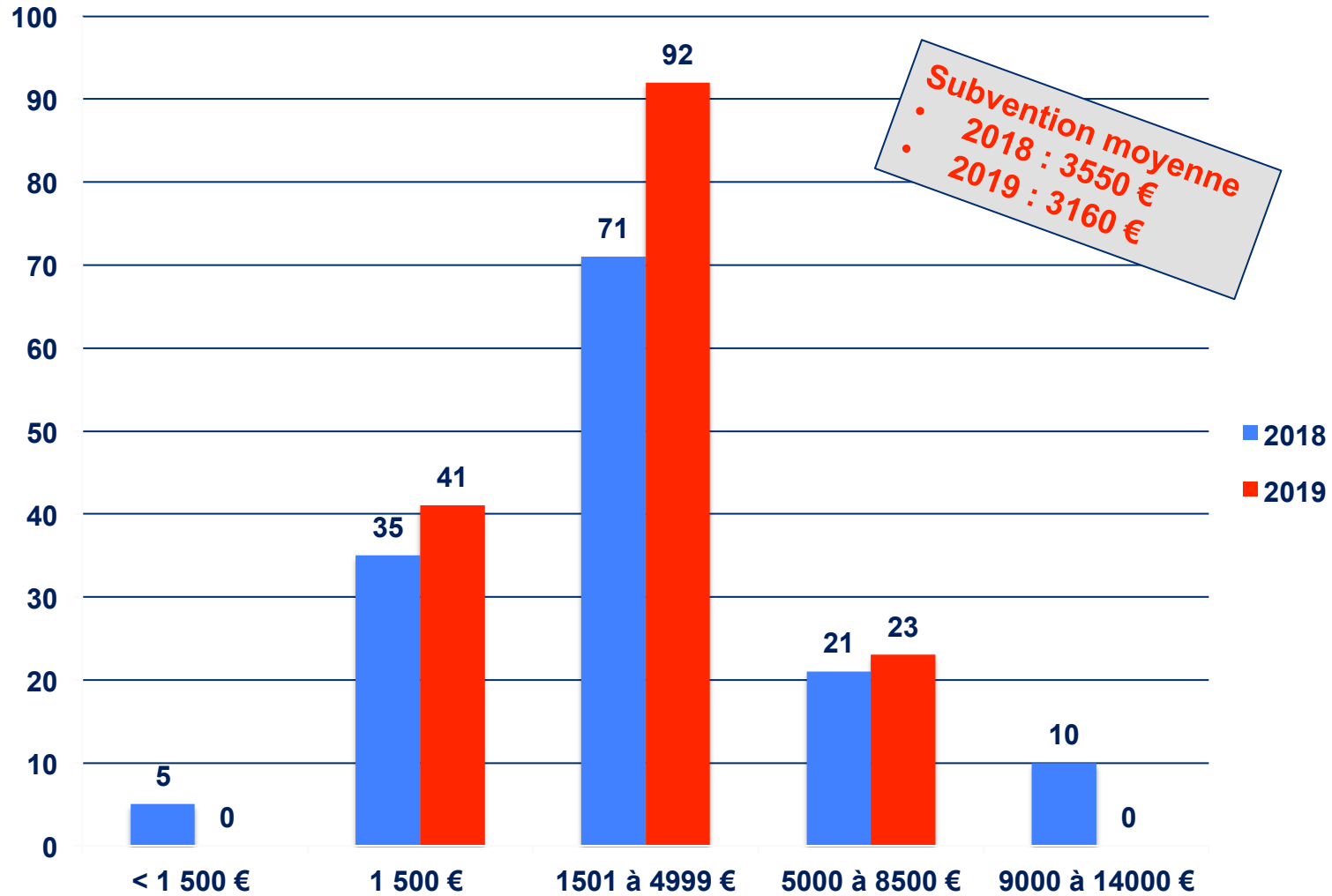
TOTAL : 987 000€



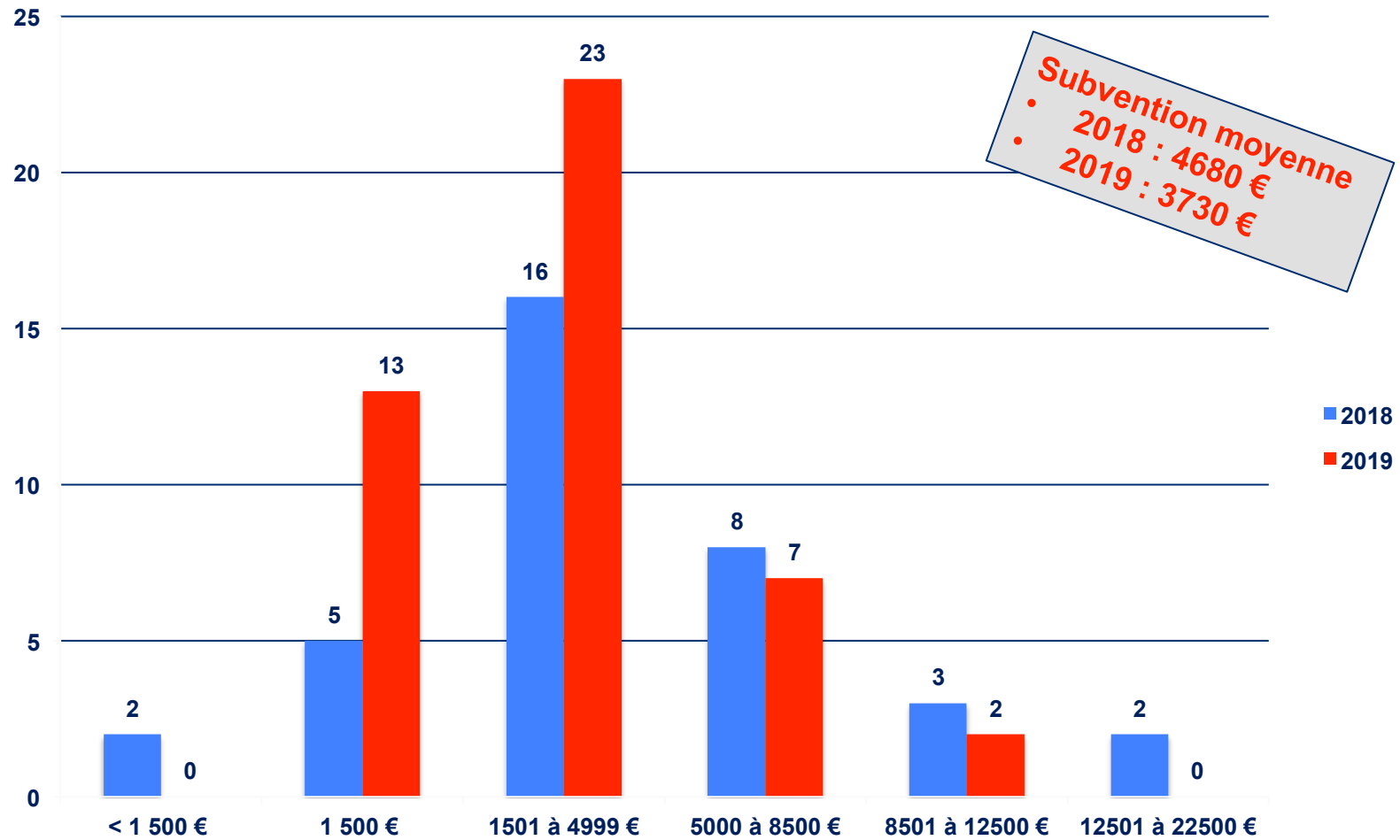
Nb Structures	CNDS 2018	ANS 2019	Différence
Clubs	142	156	+ 14
CD	36	45	+ 9
Ligues	14	13	- 1
Total	192	214	+ 22

Montants	CNDS 2018	ANS 2019	Différence
Clubs	506 571 €	493 500 €	- 13 071 €
CD	178 270 €	168 100 €	- 10 170 €
Ligues	315 124 €	325 400 €	+ 10 276 €
Total	999 965 €	987 000 €	- 12 965 €

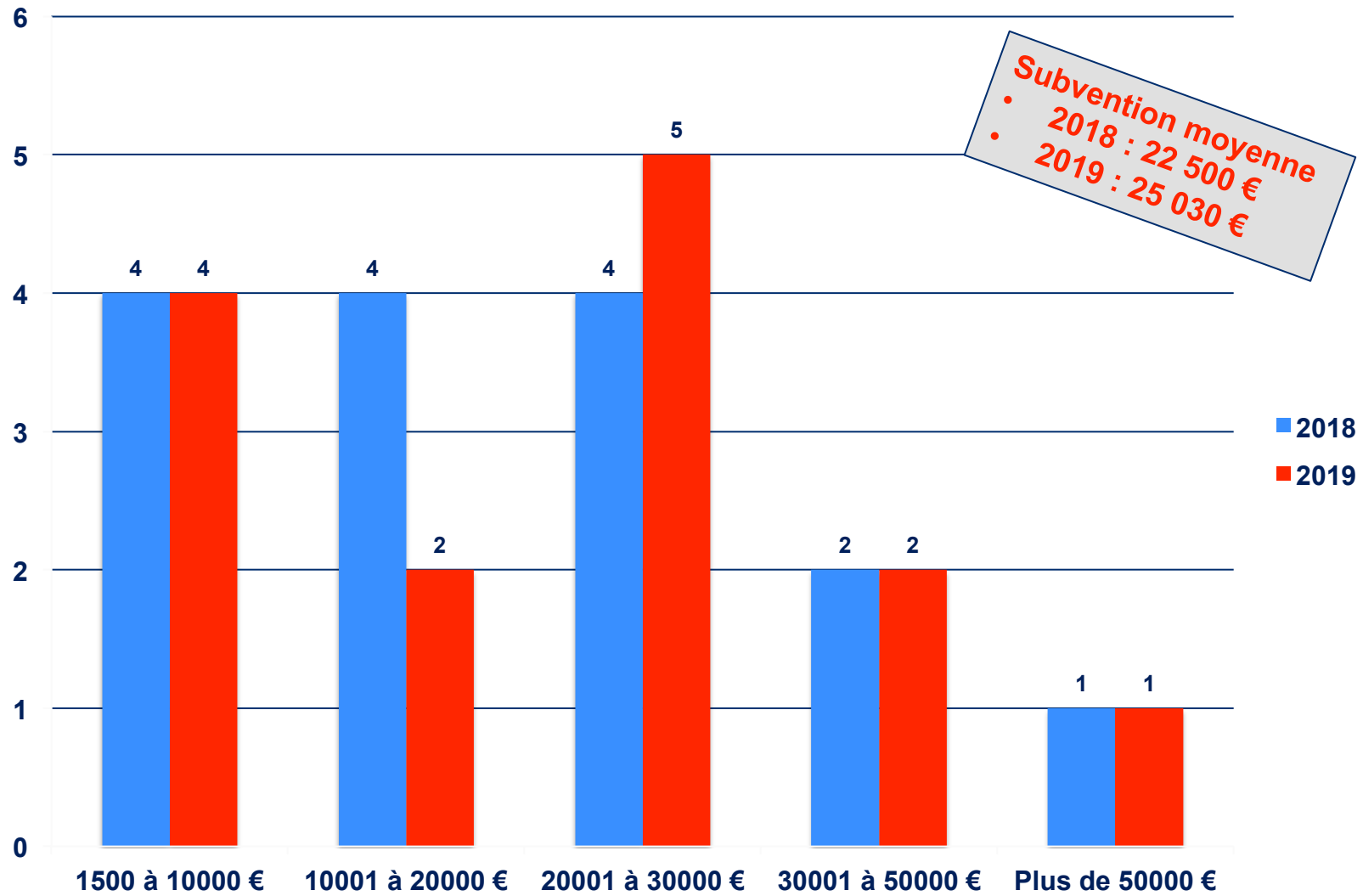
Répartition des subventions des clubs



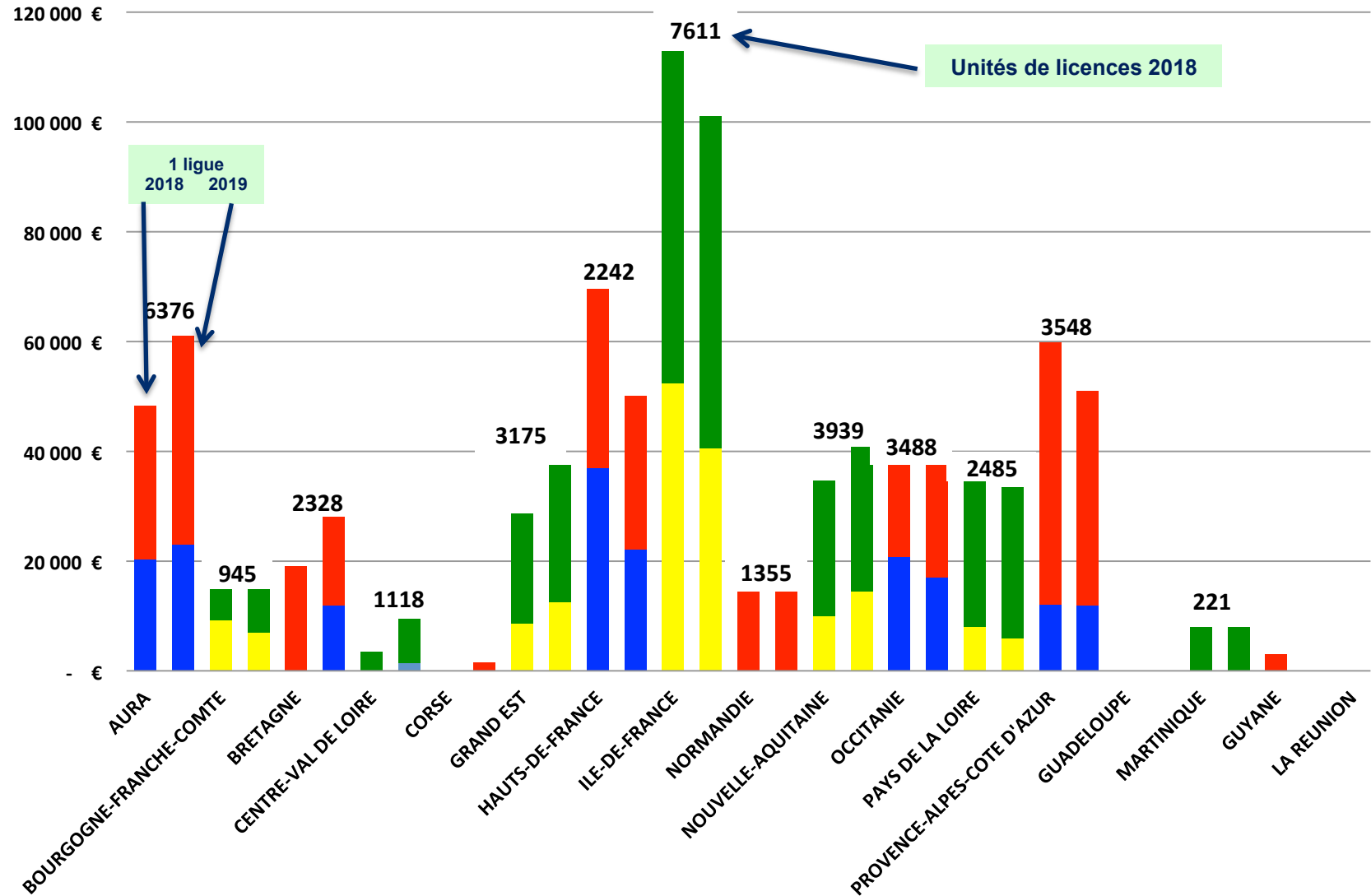
Répartition des subventions des comités départementaux



Répartition des subventions des ligues



Subventions 2018 et 2019 CD et ligues



Répartition subventions par thématiques

Clubs

1	Développement aviron scolaire	144 400,00 €
2	Développement aviron santé	93 750,00 €
3	Recruter Fidéliser	69 450,00 €
4	Développement handi aviron	53 750,00 €
5	Formation	24 550,00 €
6	Développement aviron indoor	24 200,00 €
7	Organisation compétitions	21 600,00 €
8	Sections sportives	17 750,00 €
9	Accès à la performance	12 800,00 €
10	PEPS	8 000,00 €
11	Développement aviron féminin	7 250,00 €
12	Labellisation EFA	7 000,00 €
13	Création structures	3 500,00 €
14	Développement durable	3 000,00 €
15	Déplacement DOM TOM	2 500,00 €

Comités départementaux et ligues

1	Accès à la performance	135 700,00 €
2	Formation	72 800,00 €
3	Fonctionnement ETR	63 900,00 €
4	Recruter et fidéliser	50 500,00 €
5	Organisation compétitions	50 150,00 €
6	Développement aviron scolaire	50 000,00 €
7	Développement aviron	22 700,00 €
8	Développement handi aviron	17 750,00 €
9	Développement aviron santé	13 250,00 €
10	Création de structures	7 750,00 €
11	Labellisation EFA	5 000,00 €
12	Développement aviron indoor	2 500,00 €
13	PEPS	500,00 €
14	Développement aviron féminin	0,00 €
14	Développement durable	0,00 €
14	Déplacement DOM TOM	0,00 €

Poursuite de la campagne

- Notification des décisions, par l'agence à chacune des structures et mise en paiement en septembre/octobre
- Justification par les structures, auprès de la FFA, à l'aide du CERFA dédié :
 - des sommes dépensées dans les 6 mois après la fin de l'action et au plus tard au 30/06/20.
Nous communiquerons à l'ANS les actions dont les dépenses n'ont pas été justifiées et celle-ci en réclamera le reversement aux structures
 - des bilans qualitatifs et quantitatifs qui seront pris en compte pour attribuer les subventions 2020
- Lancement de la campagne 2020 prévu en mars prochain...avec des outils partiellement améliorés (!)

Les aspects positifs de cette campagne

- Les structures semblent apprécier de pouvoir développer des projet en lien direct avec le projet fédéral et leur projet associatif
- Les dossiers sont étudiés par la FFA au regard d'indicateurs fédéraux réels et de la bonne connaissance des structures
- Les projets financés vont réellement servir le développement de la fédération
- Une gestion au plan national, par chaque fédération, permet de financer les structures de manière plus équitable
- ...

Les principales problématiques rencontrées

- Les délais imposés pour conduire le changement !
- Trop peu de structures ont lu le mémento...et les consignes liées
- Beaucoup de structures sont restées dans la logique des appels à projet CNDS (en lien avec les politiques ministérielles)
- Quasiment aucune structure n'a donné d'objectifs quantitatifs ou qualitatifs cohérents
- Beaucoup de structures déclarent des indicateurs faux (R5, scolaires, licenciés, résultats sportifs...)
- Les projets des comités départementaux sont rarement en cohérence avec les projets de ligue
- Les projets sont parfois redondants entre les structures d'un même territoire, notamment "formation"
- ...

Les suites à envisager

- Revisiter les items proposés, ainsi que le nombre maximum d'actions pouvant être déposées par structure (4 pour les clubs, 5 pour les CD et 6 pour les ligues)
- Imposés des indicateurs quantitatifs, définis à l'avance par la FFA, pour chaque action déposée
- Accompagner les structures dans la rédaction de leur projet
- Obliger la cohérence territoriale dans les dossiers comités départementaux et ligue d'un même territoire
- ...